

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Décembre 2020

Nina Tissot

Oppelia-RuptureS/
Trend OFDT

Les phénomènes marquants en 2019

Livraison à domicile : élargissement des produits et « stratégies marketing »

L'année 2019 a été marquée par le développement de la revente par livraison à domicile. Déjà observée depuis plusieurs années s'agissant du cannabis, celle-ci s'étend désormais à des produits comme la cocaïne, l'héroïne, parfois les amphétamines, et concerne également de plus en plus les usagers de la scène chemsex qui ont recours à des livreurs de 3MMC (drogue de synthèse stimulante, principal produit consommé dans ces espaces). Les échanges se font par téléphone, mais aussi via les applications de type Snapchat, Facebook, Whatsapp, etc., certains réseaux gérant parfois une plate-forme de plusieurs centaines de clients. Les revendeurs diffusent par ces biais des offres promotionnelles sur un ou plusieurs produits, promeuvent la qualité de leurs marchandises (vidéos à l'appui) et communiquent sur leurs conditions de vente, notamment pour (r)assurer les clients de la disponibilité des produits livrés à domicile ou dans l'espace public (à bord de voitures notamment). Certains revendeurs peuvent parcourir plusieurs dizaines de kilomètres (vendeurs lyonnais se déplaçant jusqu'à Villefranche-sur-Saône par exemple, à trente kilomètres).

En parallèle, des réseaux de revente se font connaître et font la promotion de leur produit grâce à des « packagings » témoignant de stratégies marketing ciblées : le cannabis est par exemple emballé dans des sachets à l'effigie de quartiers (« Mistral 38 » à Grenoble, « Tonkin » à Villeurbanne, etc.) ou du nom commercial d'un réseau (« Delivr'weed » à Lyon) ; les revendeurs usent, à l'instar des logos d'ecstasy, de références culturelles liées aux jeux vidéo, à de grandes marques, etc.

Chemsex : enquête judiciaire et accompagnement en addictologie

Une enquête judiciaire débutée fin 2018 suite au décès d'un usager a eu des répercussions sur la scène chemsex lyonnaise. L'enquête s'est poursuivie en 2019, conduisant à l'audition de nombreux consommateurs, à l'arrestation, la condamnation et parfois l'incarcération de certains revendeurs ou usagers-revendeurs. De fait, la crainte de poursuites ou d'infiltration policière (notamment sur les applications de rencontre) et la méfiance qui s'est installée durant l'année a incité beaucoup de ces personnes à restreindre leur pratique à des cercles plus fermés, « de confiance » et à réduire la taille des soirées et les modalités de rencontre/invitation.



En parallèle, l'augmentation de la file active de chemsexuels dans différents établissements (centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie - CSAPA et centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues - CAARUD) en particulier) est le signe d'une

disposition croissante de ces usagers à venir rencontrer des professionnels de l'addictologie. Leur fréquentation de certaines structures résulte souvent du bouche-à-oreille : certains pairs ayant pu témoigner de la confiance qu'ils ont réussi à porter à des dispositifs par lesquels ils ne se sentaient initialement pas visés.

Les prix des principales drogues observés en Auvergne-Rhône-Alpes en 2019

Produits	Prix	Tendance 2018/2019	Commentaire	
Amphétamine/Speed	Prix courant : 15 €/g	→	Prix fluctuant selon degré de proximité avec les revendeurs (10-20 €/g).	
Buprénorphine haut dosage (BHD)	Prix courant : 3 €	→	Subutex® : cachet 8mg (boite de 7 cachets : 15 €). Prix constatés en centre-ville lyonnais.	
Cannabis	Résine	4-5 €/g	→	La résine se vend plus souvent au détail (morceaux de 20 à 50 €), son prix fluctue de 6 à 8 €/g en milieux festifs.
	Herbe	6-10 €/g	↘	L'herbe se vend au gramme, son prix fluctue de 10 à 14 € en milieux festifs.
Cocaïne	Prix courant : 60-80 €/g	→	Vente au demi-gramme fréquente (30-40 €). Prix constatés souvent plus élevés en espace festif (70-80 €, plutôt que 50-60 € dans d'autres réseaux).	
Héroïne	Prix courant : 30-40 €/g	→	Pas d'héroïne blanche. Prix fluctuant, de 30 € à 60 €/g (selon provenance et qualité). Zip de 5 g à 100 € (Réseau albanais).	
Kétamine	Prix courant : 30-40 €/g	→	Vente possible au demi-gramme, rarement vendue sous forme liquide sur les lieux de consommation.	
LSD	Prix courant : 10 €	→	Vente à la goutte ou au buvard, prix dégressif. Vente à la fiole parfois.	
MDMA/ecstasy	Poudre / cristal	Prix courant : 60 €/g 10 € parachute	→	Vente au gramme, à la gélule, ou au parachute en milieux festifs.
	Comprimé	Prix courant : 10 €	→	Prix dégressif si achat de plusieurs comprimés.
Méthadone	Prix courant : 10 € Prix haut : 15 €	Non observé en 2018	Fiole de 60mg Prix constatés en centre-ville lyonnais.	
Sulfate de morphine	Prix courant : 5 €	→	Skenan® : gélule de 200 mg (boite de 14 : 50 €) Peu de fluctuation malgré restriction de prescription.	

Les lignes de force toujours en vigueur

Les jeunes à la rue, un phénomène qui perdure

Le centre-ville lyonnais continue d'être investi par de très jeunes usagers de drogues en grande précarité qui y vivent dans des abris de fortune et/ou y sont présents en journée (certains dorment dans des squats plus éloignés), réunis en groupes de tailles diverses avec parfois d'autres usagers précaires plus âgés. Leurs parcours de vie sont émaillés d'épisodes difficiles (ruptures familiales, violences, etc.). La plupart sortent de prises en charge réalisées par l'aide sociale à l'enfance (ASE). Ils investissent le centre-ville comme un espace de ressources (mendicité, distributions alimentaires gratuites) et de consommation (achats de produits). Leurs usages sont parfois particulièrement visibles et importants, au regard de leur jeune âge (notamment lorsqu'il s'agit de pratiques d'injection) : Skenan®, cocaïne basée, alcool et cannabis sont consommés presque quotidiennement, MDMA/ecstasy et kétamine régulièrement. Ils s'inscrivent dans des dynamiques

pour partie propres à l'adolescence (intégration au groupe, liberté en dehors des attentes normatives, sociabilité festive et recherche d'intensité, etc.) et répondent également à des stratégies individuelles pour faire face à des conditions d'existence difficiles. L'absence de dispositifs (d'hébergement en particulier) adaptés à leur consommation notamment renforce cette précarité, les maintient en situation de grande vulnérabilité, et accentue leur rejet d'institutions qu'ils ont, pour certains, connues et fuies par le passé (foyer de l'ASE, accompagnement éducatif et social divers). Pourtant, des professionnels de la RdRD ont pu souligner la nécessité d'un accompagnement, eu égard à la jeunesse des parcours, au peu de maîtrise des gestes d'hygiène, et aux conditions sanitaires délétères dans lesquelles les usages sont réalisés. Des réflexions engagées afin de pallier ce manque ont débouché sur la création début 2020 d'un dispositif de « Maraude jeunes » (partenariat entre le Samu social et le CAARUD RuptureS) financé par l'ARS.

Cocaïne basée et kétamine continuent de se diffuser

La cocaïne basée (dite crack, bien que l'appellation reste moins utilisée par les consommateurs car connotée plus négativement) et la kétamine sont deux produits dont les usages se diffusent vers des publics et des scènes variées, alors qu'ils étaient plus circonscrits à des contextes spécifiques (espace festif alternatif pour la kétamine, et usagers très précaires pour la cocaïne basée).

La cocaïne basée concerne toujours largement les usagers en situation de grande précarité (à la rue) et notamment les très jeunes, pour qui baser et fumer peut constituer le principal mode d'usage de la cocaïne. En milieu festif alternatif, la cocaïne basée est également présente, bien que la pratique reste toujours plutôt discrète. Les usagers rencontrés en milieu rural sont aussi plus nombreux à baser leur cocaïne à domicile, à l'image de certains usagers des espaces festifs plus généralistes qui consomment chez eux, durant certains « after ». L'augmentation constante de la délivrance de kit-base (en CAARUD et en CSAPA) dans toute la région lyonnaise témoigne également de la diffusion de cette pratique. En outre, davantage de services font part de leur volonté de mettre en place des modalités d'accompagnement autour du « basage à moindre risque », recommandant par exemple l'usage du bicarbonate à la place

de l'ammoniaque (majoritairement utilisé par les usagers qui « cuisinent » souvent leur cocaïne eux-mêmes, dans un contexte où aucun marché de crack n'a été observé dans la région). Les motifs pour baser la cocaïne varient : quête d'effets spécifiques, alternative à l'injection ou au sniff, recherche de convivialité (baser une quantité pour plusieurs personnes et faire tourner la pipe) qui va parfois de pair avec une intégration dans un groupe.

La kétamine est également un produit qui se diffuse dans des espaces plus divers, notamment en contexte festif où elle « déborde » des milieux alternatifs où sa présence est rapportée de longue date. En plus des temps d'« after » et du milieu chemsex où elle était déjà occasionnellement présente, on observe sa consommation en espace festif plus généraliste. Elle est aussi évoquée par de jeunes consommateurs rencontrés en CJC (consultations jeunes consommateurs), par des travailleurs saisonniers, et par des usagers précaires (notamment les plus jeunes d'entre eux). Néanmoins, ce produit fait rarement l'objet de saisies par les services de police, des douanes ou de gendarmerie. Ceci contraste avec la présence notable du produit en divers contextes. Les motifs d'usage sont liés à ses effets spécifiques, relativement variables selon les quantités consommées, ils peuvent parfois prendre la forme d'une alternative à l'alcool (pour une ivresse jugée comparable, doublée d'un non-dépistage aux tests routiers salivaires).

Focus sur d'autres points

L'espace transfrontalier : premières observations

L'ouverture récente (en avril 2019) d'un espace d'observation « transfrontalier » comprenant les territoires limitrophes avec la région genevoise a permis de pointer les phénomènes notables d'usage et de circulation de produits dans ce secteur : forte disponibilité de la cocaïne et de l'héroïne (marché principalement et historiquement détenu par les réseaux albanais) de part et d'autre de la frontière, usage de médicaments détournés achetés en Suisse (Sevrelong®, un opioïde, et le midazolam Dormicum®, une benzodiazépine), disponibilité de la méthamphétamine en Suisse notamment sur la scène chemsex où se rendent des usagers français. Les enjeux économiques (travailleurs transfrontaliers) et touristiques (attractivité de la ville de Genève) de la région facilitent les déplacements (transports en commun transfrontaliers, bus et tramway) entre la France et la Suisse. Ces mobilités bénéficient aussi aux usagers et revendeurs pour obtenir/vendre des produits, dont certains sont plus disponibles en Suisse (cocaïne, Dormicum®, métamphétamine), mais aussi pour se rendre dans des soirées (chemsex notamment) pour consommer des produits, ou encore pour utiliser la salle de consommation à moindre risque de Genève.

Crise sanitaire 2020 – Covid-19

Le développement de l'épidémie de Covid-19 et l'instauration des mesures de confinement par les pouvoirs publics à la mi-mars 2020 sont venus modifier les pratiques de consommation de drogues, les activités des structures d'addictologie et de réduction des risques, et perturber les activités des réseaux de trafic. L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), à travers son dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND), a souhaité recueillir des informations afin de documenter ces évolutions. La mobilisation des huit coordinations locales a donné lieu à deux publications, les « bulletins TREND/COVID-19 », en ligne sur le site de l'OFDT : <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/trend/>

S'agissant du site lyonnais, et bien qu'elles concernent l'année 2020, il est important de faire état de quelques observations menées durant le confinement du printemps. En matière de consommation de produits, des hausses ont pu être observées en réponse à une période anxieuse, ou parce qu'elles se trouvaient moins limitées que d'ordinaire par des obligations sociales bouleversées (télétravail, liens distendus avec des proches). À l'inverse, pour certains usagers, des baisses ont été rele-



vées et sont liées à divers éléments : moindre accès au produit, impossibilité de consommer sur le lieu de confinement (du fait de la présence de membres de la famille par exemple), absence du contexte habituel d'usage (festif par exemple), ou encore volonté de profiter de la période pour réduire l'usage.

Le transfert d'un produit à un autre a été une tendance notable, quand un produit plus accessible compensait la difficulté d'accès à un autre (alcool pour compenser le moindre accès au cannabis, cannabis pour compenser le moindre accès à l'héroïne, recours aux médicaments psychotropes pour compenser l'absence d'autres produits, etc.). La perte financière occasionnée par la quasi-disparition des occasions pour exercer un travail

non déclaré ont également conduit certains usagers à opérer des transferts d'un produit à l'autre, surtout vers l'alcool. Les usagers justifient ces alcoolisations par la volonté de réduire la souffrance psychique induite par le confinement, les rendant plus isolés et désœuvrés. Les professionnels du médico-social ont témoigné de leur difficulté à accueillir cette souffrance et de leur frustration à devoir restreindre les échanges (abandon de l'accompagnement social au profit des urgences médicales par exemple). Dans certains services, ils ont toutefois mis en œuvre différentes modalités d'accueil et d'accompagnement pour pallier ces nouvelles difficultés. Ainsi, des actions comme la délivrance de chèque service, la mise à disposition/cogestion de l'alcool en CHRS, l'accès facilité à la méthadone ont pu voir le jour ou être renforcées.

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de huit coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse.

Celles-ci mettent en œuvre des outils d'enquête qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels et collectifs...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur sociosanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales.

Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace de la marginalité urbaine (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (free parties) et commerciale (clubs, discothèques, bars).

Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances en circulation.

La coordination du site de Lyon, qui bénéficie du soutien financier de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, est confiée à l'association OPPELIARIA et au CAARUD RuptureS.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Fabrice Guilbaud

Relecture : Michel Gandilhon, Clément Gérome, Maitena Milhet, Carine Mutatayi, Ivana Obradovic, Caroline Protais

Remerciements : Les responsables et contributeurs des observations (Maïjlis Couquet, Théo Lemoalle-Pène, Yanis Bédlat, Stephen Karon, Caroline Loth, Damien Simonin et Pascaline Comte-Dizier), les contributeurs associatifs (Keep Smiling, CheckPoint, Avenir Santé, AIDES Lyon et Annemasse, Samu Social, Cabiria) ainsi que les CAARUD de la région (associations Oppelia, Le Mas, Rimbaud, l'Apréto, le Pélican, AIDES et l'ANPAA), les participants au groupe focal sanitaire (professionnels des CSAPA, CJC et ELSA - ANPAA, Oppelia, Lyade, Hopitaux HEH, St Jean de Dieu et Croix-Rousse) du CEIP, du laboratoire de toxicologie de Lyon-SUD, des urgences somatiques d'HEH, et du service de médecine universitaire de Lyon 3, les participants au groupe focal application de la loi, et l'ensemble des collecteurs SINTES de la région.

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © victorptorres / © Photographee.eu - Fotolia.com / © Pixabay / © Aria]

OFDT

69 rue de Varenne
CS 70780 - 75700 Paris cedex 07
Tél. : 01 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

Association Oppelia - RuptureS

36 rue burdeau 69001 Lyon
Tél. : 04 78 39 34 89
Portable : 07 82 59 82 63
ntissot@oppelia.fr
a.trend@oppelia.fr